



Bail agricole et bail commercial

Par **babinuss**, le **07/07/2009** à **23:56**

Bonjour,

qui peut m'expliquer les différences entre le bail commercial et le bail agricole ?

Par ailleurs, le bailleur dans un bail agricole peut-il exiger comme il en a le droit dans un bail commercial:

que les travaux du bailleur se limitent aux gros travaux visés par l'article 606

qu'il exige du preneur que celui-ci prenne les lieux dans l'état où il les trouve sans exiger du bailleur

aucune remise en état même pour cause de vétusté

merci pour votre aide